# Liban : 83 ans d’indépendance, un État à l’épreuve du partage et de la fragmentation

## Nabil Armani

### À l’occasion de la fête nationale libanaise, le 22 novembre 2026




Le Liban célèbre aujourd’hui le 83e anniversaire de son indépendance, proclamée le 22 novembre 1943. Cette date commémore la libération des dirigeants libanais détenus par les autorités françaises et la reconnaissance de l’indépendance du pays. Elle porte une promesse toujours actuelle : celle d’un Liban souverain, capable de faire vivre ensemble ses communautés et de décider librement de son avenir.

Mais cette fête nationale intervient dans un moment de grande incertitude. Le Liban doit affronter une crise

économique et sociale durable, des institutions fragilisées, les conséquences de nouvelles destructions et de nouveaux déplacements, ainsi qu'un débat explosif sur les armes du Hezbollah et l'autorité de l'État. La question de l'indépendance ne concerne plus seulement les rapports avec une puissance extérieure : elle porte aussi sur la capacité du pays à rester une entité politique commune.

## Depuis 2006, une souveraineté sous pression

La guerre de 2006 a marqué un tournant. Elle s'est achevée par la résolution 1701 du Conseil de sécurité, qui appelait à la cessation des hostilités et prévoyait le déploiement de l'armée libanaise et de la FINUL dans le sud. Pourtant, les années qui ont suivi n'ont pas permis de résoudre les questions centrales : la souveraineté de l'État sur l'ensemble de son territoire, la présence d'armes en dehors de l'armée nationale et l'absence d'un règlement politique durable avec Israël.

À cette fragilité se sont ajoutés les effets de la guerre en Syrie, l'afflux de réfugiés, les rivalités entre puissances régionales et la paralysie des institutions. Le Liban est devenu un espace où les crises intérieures et les affrontements régionaux se renforcent mutuellement. Le pays n'a jamais pu consolider un véritable monopole de l'État sur la force armée, tandis que les décisions politiques se négocient souvent entre formations communautaires et acteurs extérieurs.

La crise actuelle s'inscrit dans cette longue histoire, mais elle ne se réduit pas à une répétition de 2006. En octobre 2023, le Hezbollah a ouvert un front contre Israël en

affirmant agir en soutien à Gaza. Les affrontements ont entraîné des morts, des destructions et des déplacements massifs. La trêve conclue en novembre 2024 a réduit les combats sans régler leurs causes. Puis, le 2 mars 2026, les hostilités ont repris dans le contexte de l'escalade régionale autour de l'Iran. Le Conseil de sécurité rapporte que les opérations israéliennes se poursuivent dans le sud du Liban et que les négociations engagées sous médiation américaine n'ont pas permis de sortir de l'impasse.

## Une guerre qui a transformé le rapport de force

Les événements de 2024 ont montré que la confrontation ne se jouait pas seulement sur le champ de bataille. Les explosions coordonnées de bipeurs et de radios ont tué au moins 32 personnes et blessé des milliers d'autres, parmi lesquelles des civils et du personnel médical, selon des experts des Nations unies. Ces experts ont appelé à une enquête indépendante et averti que de telles attaques pouvaient constituer des violations graves du droit international, notamment si les victimes ne représentaient pas une menace imminente au moment de l'attaque. La qualification juridique définitive dépend toutefois d'enquêtes et de décisions compétentes.

Israël a également frappé la direction du Hezbollah, tuant notamment Hassan Nasrallah et Hachem Safieddine. Ces opérations ont révélé la capacité israélienne à pénétrer des réseaux de communication et à frapper des cadres de l'organisation. Elles ont aussi infligé un choc politique et

militaire à un mouvement qui avait construit une partie de sa légitimité sur sa capacité à dissuader Israël.

Mais les pertes du Hezbollah ne signifient pas la disparition de son influence. Le mouvement demeure une force politique, sociale et militaire, avec une base populaire importante, en particulier au sein d'une partie de la communauté chiite. Naim Qassem, devenu secrétaire général après la mort de Nasrallah, dirige une organisation affaiblie et confrontée à des questions de stratégie, de communication et de leadership. La destruction de cadres et d'infrastructures ne met pas fin à ces débats ; elle les rend plus pressants.

La guerre a aussi fait payer un prix considérable aux populations civiles. Les attaques contre des zones habitées, les destructions d'habitations et d'infrastructures et les déplacements ont profondément aggravé les besoins humanitaires. Le droit international humanitaire impose à toutes les parties de distinguer civils et combattants, de respecter la proportionnalité et de prendre des précautions pour protéger les civils. Toute attaque doit être examinée au regard de ces règles. La dénonciation d'une violation doit s'appuyer sur les faits et les enquêtes, sans préjuger d'une décision judiciaire.

## La légitimité du Hezbollah : résistance, représentation et souveraineté

Le débat libanais sur le Hezbollah est souvent présenté comme une question binaire : soit défendre la « résistance », soit réclamer le monopole de l'État sur les

armes. Cette opposition ne rend pas compte de la complexité du problème.

Pour ses partisans, le Hezbollah reste une force de résistance face à Israël, dont les incursions, les frappes et les positions maintenues en territoire libanais nourrissent le sentiment que le pays ne peut pas compter uniquement sur ses institutions pour assurer sa défense. Pour ses opposants, une organisation armée qui décide de la guerre et de la paix sans mandat national prive l'État d'une part essentielle de sa souveraineté et expose l'ensemble du pays aux conséquences d'une stratégie qui n'a pas fait l'objet d'un consensus.

Ces deux préoccupations ne peuvent être balayées. Le Liban a besoin d'un État capable de protéger sa population et son territoire. Il doit aussi répondre aux inquiétudes de citoyens qui considèrent que les agressions et l'occupation israéliennes rendent la question de la défense incontournable. Mais aucune stratégie durable ne peut reposer sur deux autorités militaires concurrentes, ni sur l'idée qu'un désarmement imposé par la force réglerait à lui seul les désaccords politiques.

La question décisive est donc celle d'un accord national : comment placer toutes les capacités militaires sous une autorité publique reconnue, tout en garantissant la sécurité des habitants et le retrait des forces étrangères ? Sans négociation interne, garanties de sécurité et calendrier crédible, le débat sur les armes risque de devenir un affrontement entre Libanais.

## Le gouvernement face au piège des négociations

L'élection de Joseph Aoun à la présidence, en janvier 2025, et la formation d'un gouvernement conduit par Nawaf Salam avaient fait naître l'espoir d'un retour de l'État au centre du jeu politique. Depuis, les autorités ont cherché à étendre le contrôle de l'armée et des institutions sur le territoire et à obtenir le retrait israélien.

En 2026, le gouvernement a interdit les activités militaires du Hezbollah et demandé que ses armes soient placées sous l'autorité de l'État. Le président Joseph Aoun a aussi exprimé la disponibilité du Liban à négocier avec Israël afin de mettre fin aux hostilités. Les contacts se sont déroulés sous médiation américaine, puis dans le cadre d'un dispositif tripartite conclu en juin entre les États-Unis, Israël et le Liban. Cela ne permet pas de conclure que le gouvernement libanais aurait demandé l'appui militaire d'Israël pour « liquider » le Hezbollah. Les faits disponibles montrent plutôt une tentative de négocier un cessez-le-feu, le retrait israélien et le rétablissement de l'autorité de l'État, dans un rapport de force très défavorable à Beyrouth.

Or, à la fin du mois d'octobre, le président Aoun constatait que les questions essentielles restaient sans réponse : cessez-le-feu effectif, retrait israélien, démarcation de la frontière et libération de prisonniers. Les Nations unies signalent que l'armée israélienne poursuit des frappes, des démolitions et des activités militaires dans le sud du Liban, en violation de la souveraineté libanaise. De son côté, Israël conditionne son retrait à des avancées sur le désarmement